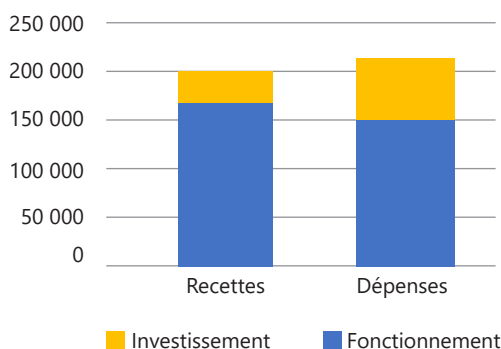


## Bilan financier : encore merci pour votre implication !

Un fonctionnement équilibré mais un déficit au niveau des investissements : notre bilan montre bien l'importance de votre soutien. La quête prélevée est un moyen simple et efficace de contribuer dans la durée à nos actions : votre générosité nous est indispensable !

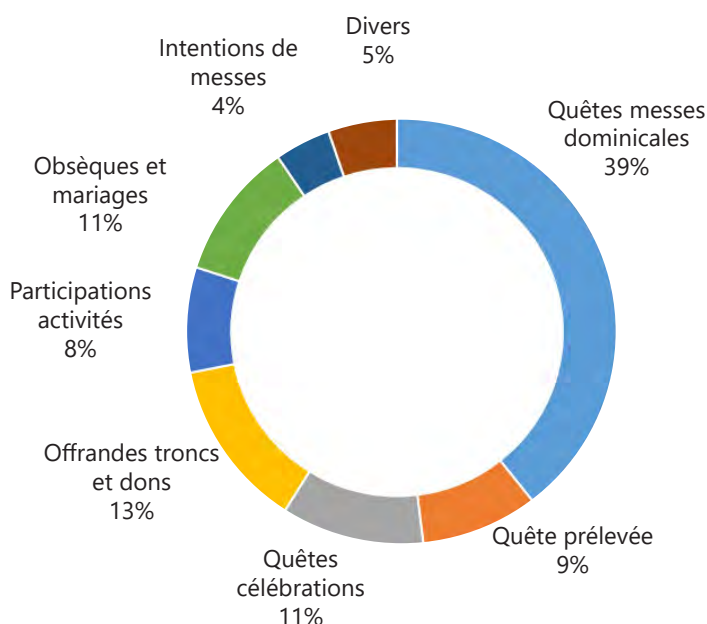
### Bilan synthétique de l'année 2015



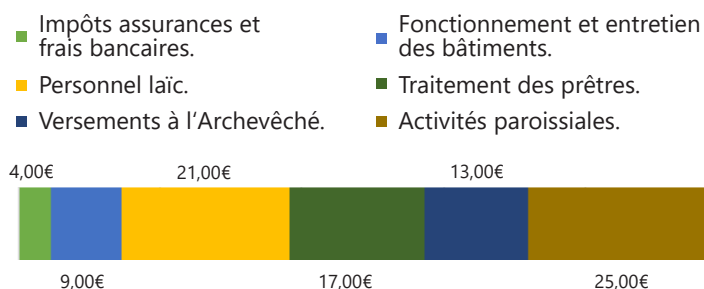
François Vidal, trésorier

« Les lourdes dépenses liées aux travaux exceptionnels (68000 €) ont été en grande partie absorbées par le bénéfice dégagé par le fonctionnement courant (16000 €) et par les dons faits par les paroissiens suite à un appel spécifique réalisé à l'automne 2015 (34500 €). Il reste donc une partie de ces investissements à financer sur les budgets des années à venir. »

### D'où proviennent nos recettes ?



### Comment utilisons-nous 100 € reçus ?



François Vidal, trésorier

« Cette répartition des recettes et des dépenses concerne le fonctionnement courant de la paroisse. Elle montre côté recettes l'importance des quêtes régulières et, parallèlement, l'importance des dépenses régulières (salaires, chauffage, assurances, ...). »

### La quête prélevée : y avez-vous pensé ?

**Son principe :** remplacer le don fait chaque dimanche pendant la messe par un versement régulier, prélevé chaque mois. Les paroissiens ayant opté pour la quête prélevée reçoivent des jetons bleus qu'ils donnent symboliquement à la quête.

**Les avantages pour les paroissiens :** plus besoin de prévoir de la monnaie chaque dimanche, possibilité de planifier les dépenses liées à la quête, soutien régulier à la paroisse même en cas d'absence, possibilité de bénéficier d'une baisse d'impôts.

**Les avantages pour la paroisse :** compter sur des rentrées d'argent régulières permettant une meilleure gestion, profiter de la réduction d'impôts accordée à la quête prélevée pour augmenter ses recettes.

### De façon pratique :

Je donne chaque semaine 3 € à la quête dominicale, soit un budget annuel de l'ordre de 150 €. Je suis imposable, donc si je verse 440 € par an à la quête prélevée (soit 36 € par mois), l'impact sur mon budget sera toujours de 150 € (440 € - 290 € de réduction d'impôt). Pour la paroisse, dans le premier cas, elle reçoit 150 € de façon non prévisible ; dans le second cas, elle reçoit 440 € de façon régulière et planifiée.

### Retrouvez

le bulletin de soutien ponctuel

le bulletin de souscription à la quête prélevée

le détail du bilan 2015

sur notre site Internet :

[www.paroisse-talence.fr](http://www.paroisse-talence.fr)

Merci pour votre soutien !